



Le 29 janvier 2021

Mesdames, messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de bien vouloir participer au prochain Conseil municipal qui se réunira, en séance publique,

***Le jeudi 4 février 2021 à 20 heures.***

Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire et pour respecter la distanciation physique et les *gestes barrières*, le Conseil municipal ne se réunira pas en son lieu habituel mais à la salle Saint Exupéry avec un nombre de personnes dans le public limité à 10 personnes, comme le permet l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

De plus, le Conseil municipal pourra valablement délibérer si un tiers de ses membres est présent et chaque membre pourra être porteur de deux pouvoirs.

Cette convocation tient lieu de justificatif de déplacement, en complément de l'attestation de déplacement dérogatoire, dont chaque conseiller municipal doit être porteur, avec le motif n°6 « Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ».

Comptant sur votre engagement pour le respect des mesures de protection sanitaire au cours de cette réunion, je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

**Valérie GIRAUD**  
**Maire**



**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 décembre 2020

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Désignation d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Métropole de Lyon
- 2) Modification de la convention constitutive de groupement de commandes du SIGERLY pour l'achat d'électricité, de gaz et de services associés
- 3) Règlement de fonctionnement des jardins familiaux

**FINANCES / MARCHES PUBLICS**

- 4) Attribution du contrat de service par délégation de service public pour la gestion du Pôle accueil petite enfance
- 5) Tarif de location des parcelles des jardins familiaux
- 6) Approbation d'un avenant d'un emprunt SEMCODA garanti
- 7) Cimetière – perception du produit des concessions

**ENFANCE - JEUNESSE**

- 8) Approbation de la convention territoriale globale de services aux familles avec la CAF